

Pays Sologne Val Sud



Projet Programme d'Actions

# Etude préalable ORAC

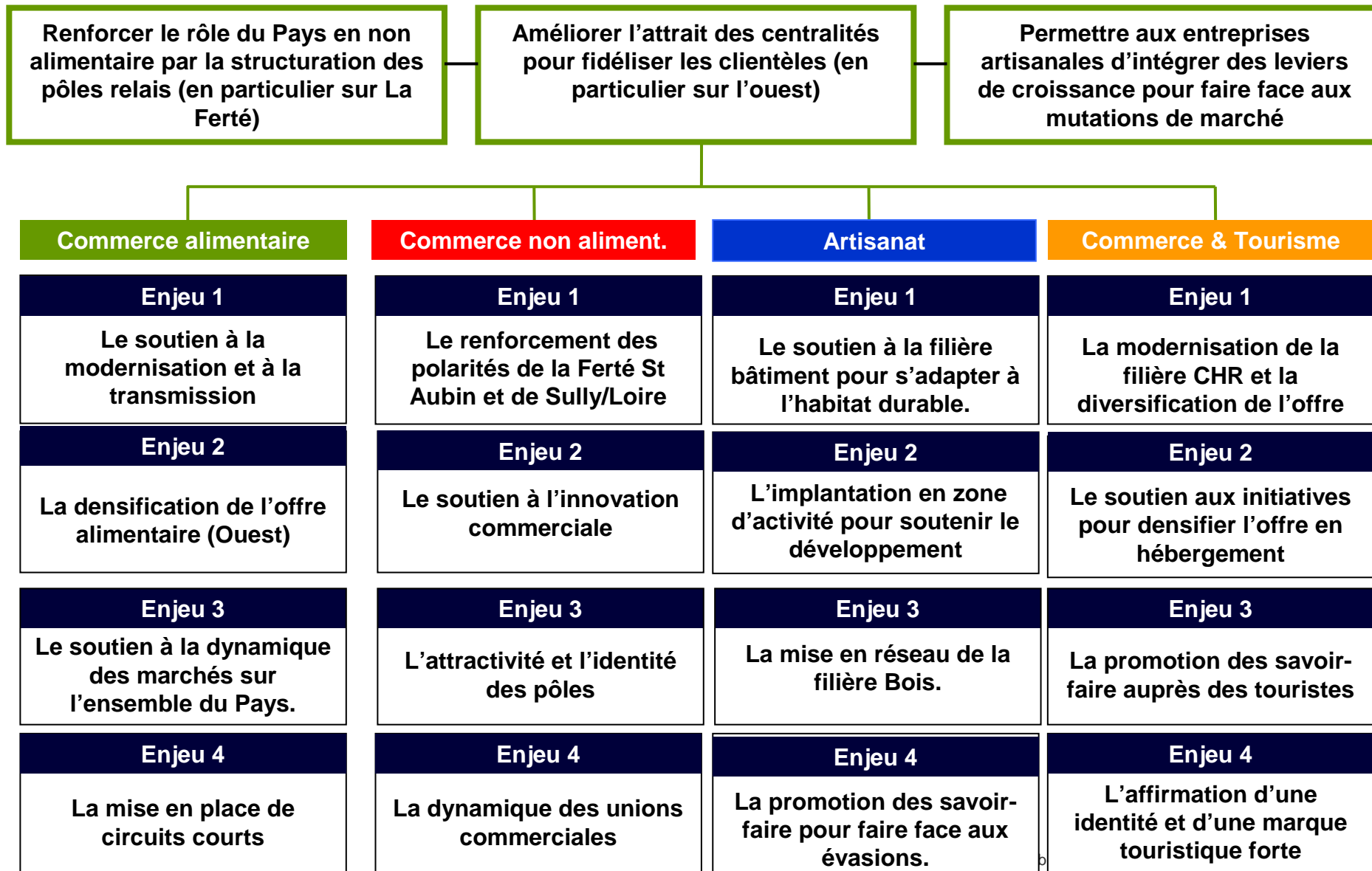


Avant propos

---

Les orientations stratégiques

# Les enjeux de la stratégies ORAC



# Les enjeux stratégiques



## Les enjeux prioritaires

**Commerce alimentaire**

**Le soutien à la modernisation et à la transmission**

**Commerce non aliment.**

**Le soutien à l'innovation commerciale**

**Artisanat**

**L'implantation en zone d'activité pour soutenir le développement**

## Les enjeux complémentaires

**Commerce & Tourisme**

**L'affirmation d'une identité et d'une marque touristique forte**

**Commerce alimentaire**

**La dynamisation des marchés**

**Commerce & Tourisme**

**Le soutien aux initiatives pour densifier l'offre en hébergement**



Volet individuel

Les aides directes aux entreprises

## Volet aides à la modernisation

### Action 1.1. Aide à l'implantation des entreprises en zone artisanale



Principe	Cible	Conditions	T1	Taux	Max dépenses	Mini dépenses	Montant Moyen Investissement	Volume d'aides
Aide à la construction et/ou l'aménagement d'un bâtiment en zone artisanale acquis ou construit par les artisans implantés à leur domicile.	46 entreprises artisanales non implantées en ZA et qui réfléchissent à cette solution	Participation à l'action 2.8	5	30 %	75 000 € HT	10 000 € HT	75 000 € HT	112 500 € HT

## Volet aides à la modernisation

### Action 1.2. Aide à la modernisation des points de vente alimentaires



Principe	Cible	Conditions	T1	Taux	Max dépenses	Mini dépenses	Montant Moyen Investissement	Volume d'aides
Aide à l'ensemble des commerçants et artisans sur la filière alimentaire sur l'ensemble du territoire pour les travaux de modernisation (devanture, enseigne, accessibilité, aménagement intérieur) au bénéfice de l'exploitant actuel ou du repreneur.	Les 75 commerçants et artisans de la filière alimentaire	La participation à l'action 2.1 proposée par la CMA	7	30 %	75 000 € HT	5 000 € HT (demande d'abaissement de seuil)	20 000 € HT	42 000 € HT

## Volet aides à la modernisation

### Action 1.3. Aide à la modernisation des points de vente non alimentaires dans le cadre de l'innovation



Principe	Cible	Conditions	T1	Taux	Max dépenses	Mini dépenses	Montant Moyen Investissement	Volume d'aides
Aide à l'ensemble des commerçants et artisans des secteurs de l'équipement de la personne, de la maison et culture-loisirs sur l'ensemble du territoire pour les travaux de modernisation (devanture, enseigne, accessibilité, aménagement intérieur) au bénéfice de l'exploitant actuel ou du repreneur.	82 commerces	L'apport d'une véritable valeur ajoutée par rapport aux compétences actuelles pour développer ou pérenniser l'entreprise ses emplois	10	30 %	30 000 € HT	5 000 € HT (demande d'abaissement de seuil)	7 000 € HT	21 000 € HT



## Volet aides à la modernisation

### Action 1.4. Aide à la mise en accessibilité aux PMR pour les commerces non alimentaires



Principe	Cible	Conditions	T1	Taux	Max dépenses	Mini dépenses	Montant Moyen Investissement	Volume d'aides
Aide pour l'ensemble des commerces non alimentaires à la mise en accessibilité aux PMR	97 commerces non alimentaires non accessibles		10	30 %	30 000 € HT	10 000 € HT	15 000 € HT	45 000 € HT

## Volet aides à la modernisation

### Action 1.5. Aide à la modernisation des autres points de vente du Pays



Principe	Cible	Conditions	T1	Taux	Max dépenses	Mini dépenses	Montant Moyen Investissement	Volume d'aides
Aide aux autres commerces du Pays pour les travaux de modernisation (devanture, enseigne, accessibilité, aménagement intérieur) au bénéfice de l'exploitant actuel ou du repreneur.	125 commerces	La participation à l'action 2.4 proposée par la CCI	10	20 %	30 000 € HT	5 000 € HT (demande d'abaissement de seuil)	7 000 € HT	21 000 € HT

## Volet aides à la modernisation

### Action 1.6. Aide à l'acquisition de matériel pour les entreprises artisanales



Principe	Cible	Conditions	T1	Taux	Max dépenses	Mini dépenses	Montant Moyen Investissement	Volume d'aides
Aide à l'acquisition de matériel technique permettant à l'entreprise de renforcer sa position concurrentielle	186 artisans du territoire	L'apport d'une véritable valeur ajoutée par rapport aux compétences actuelles pour développer ou pérenniser l'entreprise ses emplois	10	20 %	75 000 € HT	10 000 € HT	10 000 € HT	30 000 € HT

## Volet aides directes / Synthèse



Action	Cible	Obj.T1	Tx	Maxi dépenses	Mini dépenses	Montant moyen	Total T1	Volume d'aides
1. L'implantation en zone d'activité	46	5	30%	75 000 €	10 000 €	75 000 €	375 000 €	112 500 €
2. Modernisation des points de vente alimentaires	75	7	30%	75 000 €	5 000 €	20 000 €	140 000 €	42 000 €
3. Modernisation des points de vente non alimentaires dans le cadre de l'innovation	82	10	30%	30 000 €	5 000 €	7 000 €	70 000 €	21 000 €
4. Aide à la mise en accessibilité aux PMR des points de vente non alimentaires	97	10	30%	30 000 €	10 000 €	15 000 €	150 000 €	45 000 €
5. Modernisation du point de vente pour les commerces non mentionnés ci-dessus	125	10	20%	30 000 €	5 000 €	7 000 €	70 000 €	14 000 €
6. Acquisition de matériel pour les artisans hors activités mentionnées ci-dessus	186	10	20%	75 000 €	10 000 €	10 000 €	100 000 €	20 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>611</b>	<b>52</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>905 000 €</b>	<b>254 500 €</b>



Volet opérationnel

---

Le programme d'actions  
collectives

## Volet opérationnel – Secteur alimentaire

### Action 2.1. Le plan de développement des entreprises alimentaires



#### Objectif

- Assurer, au plus près des consommateurs, une offre en produits alimentaires.
- Offrir des produits sains par le respect des normes d'hygiène.
- Attirer de nouveaux clients par l'innovation commerciale.
- Maintenir une offre de proximité par le maintien et la transmission de ces commerces.

#### Descriptif

- **Audit global des entreprises artisanales du secteur alimentaire** pour déterminer un programme d'actions en fonction de leurs forces et faiblesses (hygiène, commercial, emploi, sécurité, développement durable, fournitures, projets d'investissements).
- **Audit hygiène et travaux** de mise aux normes.
- **Innovation commerciale** pour développer son potentiel client : diffusion et mise en œuvre de bonnes pratiques commerciales pour fidéliser au maximum sa clientèle.
- Recherche de repreneurs.

#### Entreprises concernées

- Les entreprises artisanales du secteur alimentaire (75 commerçants – artisans du secteur alimentaire)

#### Maitre d'œuvre

CMA du Loiret

#### Approche budgétaire

	Dépenses		Recettes	
Tranche 1	Audit Global (10 jours)	4 500 €	FISAC	6 750 €
	Innovation commerciale (20 jours)	9 000 €	Professionnels Pays / CMA	2 700 €
	<b>Total</b>	<b>13 500 €</b>	<b>Total</b>	<b>13 500 €</b>

## Volet opérationnel – Secteur alimentaire

### Action 2.2. La transmissibilité des entreprises alimentaires



#### Objectif

- Assurer, au plus près des consommateurs, une offre en produits alimentaires.
- Maintenir une offre de proximité par le maintien et la transmission de ces commerces.

#### Entreprises concernées

- Les entreprises artisanales du secteur alimentaire (75 commerçants – artisans du secteur alimentaire)

#### Maitre d'œuvre

CMA du Loiret

#### Descriptif

- **Envoi d'un autodiagnostic à chacune des entreprises** : cet autodiagnostic permet à chaque entreprise concernée de faire le point sur sa stratégie transmission et de repérer les évolutions à réaliser avant d'envisager tout diagnostic plus approfondi.
- Relance téléphonique
- Définition d'un diagnostic de transmissibilité.
- Visite en entreprise.
- Formalisation des préconisations.

#### Approche budgétaire

	Dépenses		Recettes	
	Tranche 1	Définition d'un diagnostic (5 jours)	2 250 €	FISAC
Visite en entreprise (5 jours)		2 250 €	CMA	3 375 €
Formalisation (5 jours)		2 250 €		
<b>Total</b>		<b>6 750 €</b>	<b>Total</b>	<b>6 750 €</b>



## Volet opérationnel – Secteur Alimentaire

### Action 2.3. Le réseau « commerce de proximité »



#### Objectif

- Susciter un renforcement de l'attractivité commerciale des commerces de proximité du territoire en mutualisant la communication.

#### Entreprises concernées

- Les commerçants « de base » et CHR implantés sur les communes au tissu commercial limité ou incomplet (17 commerces de base et 7 CHR).

#### Maitre d'œuvre

CCI et CMA du Loiret

#### Descriptif

- **Sensibilisation et démarchage des entreprises.**
- **Animation et accompagnement du groupe.**
- **Création d'une identité de réseau.**
- **Information régulière en groupe :** mise en place d'un programme d'informations et de montées en compétence sur la base d'une ½ journée tous les trois mois, avec l'intervention de conseils spécialisés.
- **Un programme de promotion :** mise en place d'une campagne de communication par an.
- **Création d'un maillage avec le tissu agricole.**

#### Approche budgétaire

	Dépenses		Recettes	
Tranche 1	Animation et accompagnement du groupe (1 jour agent par mois)	5 400 €	FISAC Pays CCI Professionnels	10 085 € 6 385 € 2 700 € 1 000 €
	Information Régulière (6 réunions) (préparation : 1 jour agent, intervenant : 400 € / réunion)	4 770 €		
	Programme de promotion	10 000 €		
	<b>Total</b>	<b>20 170 €</b>	<b>Total</b>	<b>20 170 €</b>





### Objectif

- Orienter les commerçants vers des solutions de renforcement d'attractivité pertinentes avant de bénéficier des aides directes.

### Entreprises concernées

- 215 commerces alimentaires et non alimentaires.

### Descriptif

- Proposition aux commerçants de bénéficier de l'appui d'experts mobilisables à partir d'une liste référencée par la CCI, sur trois thématiques :
  - Aménagement du point de vente : 1 chèque de deux heures
  - Adaptation de l'offre : 1 chèque de deux heures
  - Eclairage : 1 chèque de deux heures
- Le commerçant consomme 2, 4 ou 6 heures de conseil. Il règle le consultant sur la part résiduelle et lui remet le chèque conseil. Le consultant perçoit le solde auprès du Maître d'Ouvrage.

## Volet opérationnel – Soutien à l'innovation commerciale Action 2.5. L'étude d'image individualisée



### Objectif

- Permettre aux commerçants de mieux connaître les attentes de leurs clients et clients potentiels afin d'optimiser leur niveau de réponse en terme d'offre, d'accueil, de service, de merchandising.

### Entreprises concernées

- Tous les commerces non alimentaires situés sur les pôles commerciaux du Pays (hors commerces intégrés).

### Maitre d'œuvre

CCI du Loiret

### Approche budgétaire

	Dépenses		Recettes	
Tranche 1	Cahier des charges – recherche consultant	3 600 €	FISAC	8 550 €
	Sensibilisation (phoning, relances)	1 500 €	Pays	3 600 €
	Heures de Conseil (30 x 2 heures)	6 000 €	CCI	3 750 €
	Suivi administratif	6 000 €	Professionnels	1 200 €
<b>Total</b>	<b>17 100 €</b>	<b>Total</b>	<b>17 100 €</b>	

### Descriptif

Proposition aux commerçants de réaliser une étude d'image de leur commerce auprès de 100 consommateurs.

#### L'échantillon

Un échantillon de 100 consommateurs

#### Les questionnaires

Ils portent sur l'image des principales composantes réactives du magasin :

- Image globale
- Motifs de satisfaction
- Motifs d'insatisfaction
- Raisons de non-fréquentation
- Perception de l'aménagement du choix, des horaires d'ouverture, de l'accueil, de l'offre
- Améliorations souhaitées

#### Les résultats

Un rapport complet est remis à chaque commerçant et commenté par le cabinet lors d'une journée de rencontre.

## Volet opérationnel – Soutien à l'innovation commerciale Action 2.6. La dynamique des UC



### Objectif

- Mutualiser les moyens et les actions pour renforcer l'animation commerciale sur l'ensemble du Pays.

### Communes concernées

- Toutes les communes du Pays.

### Maitre d'œuvre

Pays

### Descriptif

Cette action s'organise en 3 volets :

- **Volet 1 : Mise en place d'une Union Commerciale au niveau cantonal :**
- **Volet 2 : Création d'un guide type « Petit Fûté Solognot »** sur le Pays avec rédaction d'articles originaux par un journaliste et déclinaison du guide sur Internet.
- **Volet 3 : Mise en place une animation commune** sur le Pays par an comme à l'occasion de la Fête des Mères par exemple.

### Approche budgétaire

	Dépenses		Recettes	
Tranche 1	Mobilisation des commerçants (3 jours agents x canton)	5 400 €	FISAC Pays	23 500 €
	Appui à la définition d'un programme d'actions par un intervenant extérieur	5 600 €	CCI Profesionnels	15 200 €
	Conception et réalisation du guide	16 000 €		2 700 €
	Animation	20 000 €		5 600 €
<b>Total</b>	<b>47 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>47 000 €</b>	

## Volet opérationnel – La structuration des entreprises artisanales Action 2.7. L'implantation en zone d'activités



### Objectif

- Développer l'activité des entreprises par l'implantation en zone d'activités.
- Renforcer leur capacité de recrutement par la création de locaux plus modernes.
- Assurer le maintien de l'activité économique locale par la transmission.

### Entreprises concernées

- 20% des entreprises artisanales qui réfléchissent à une implantation en zone d'activités.

### Descriptif

Cette action s'organise en 3 volets :

- **Repérer les entreprises du bâtiment, de la réparation automobile et de la production susceptibles de s'implanter en zone d'activités.**
- **Création d'un « observatoire des disponibilités foncières » :**
- **Présenter ces opportunités aux artisans et les accompagner dans leur réflexion.**

### Approche budgétaire

	Dépenses		Recettes	
Tranch e 1	Etude	2 250 €	FISAC	3 375 €
	Présentation et accompagnement	4 500 €	CMA 45	3 375 €
	<b>Total</b>	<b>6 750 €</b>	<b>Total</b>	<b>6 750 €</b>

### Maitre d'œuvre

CMA du Loiret



### Objectif

Améliorer l’attrait du linéaire commercial existant et dynamiser l’image des pôles commerciaux en particulier par un travail de mise en cohérence, autour d’une identité commune des façades, des enseignes et des mobiliers extérieurs, valorisant aussi la qualité du patrimoine architectural du Pays Sologne Val Sud.

### Communes concernées

- Les 4 principaux pôles du Pays : La Ferté Saint Aubin, Sully-sur-Loire / Saint-Père-sur-Loire, Cléry-Saint-André et Sandillon.

### Maitre d’œuvre

Communes concernées

### Descriptif

La définition de la charte se déroule en cinq étapes :

- **Sélection d’un partenaire**
- **Définition de la charte :**
- **Déclinaison de la charte :**
- **Repérage d’entreprises spécialisées :**
- **L’incitation financière individuelle :**

### Approche budgétaire

	Dépenses		Recettes	
Tranche 1	Charte d’enseigne Déclinaison individuelle (60 façades)	60 000 €	FISAC Communes	30 000 € 30 000€
	<b>Total</b>	<b>60 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>60 000 €</b>

## Volet opérationnel – La dynamisation des marchés

### Action 2.9. La promotion des marchés



#### Objectif

- Dynamiser et promouvoir les marchés du territoire (La Ferté Saint Aubin, Sully-sur-Loire, Tigy, Sandillon, Cléry Saint André, Jouy le Potier...).

#### Approche budgétaire

	Dépenses		Recettes	
Tranche 1	Conseil	13 800 €	FISAC	18 650 €
	Campagne promotion	4 500 €	Pays	11 700 €
	Sacs cabas	8 000 €	CCI	4 950 €
	Mini-dépliant	3 000 €	Professionnels	2 000 €
	Signalétique	8 000 €		
	<b>Total</b>	<b>37 300 €</b>	<b>Total</b>	<b>37 300 €</b>

#### Maitre d'œuvre

Pays

#### Descriptif

##### Volet 1 – Accompagnement des collectivités

Mise à disposition d'une expertise conjointe d'un intervenant extérieur de la CCI et de la CMA (groupe d'experts sur 2 jours) afin d'identifier :

- Les solutions de renforcement d'attractivité du marché
- Les besoins de réorganisations spatiales
- Les besoins d'évolution du règlement du marché
- Réflexion sur l'extension du marché aux producteurs locaux réalisant des ventes directes.

##### Volet 2 – La promotion des marchés du territoire :

Réalisation d'une campagne de promotion des marchés du territoire coordonnée par un groupe de travail composé des commerçants non sédentaires et des responsables des Unions Commerciales :

- Réalisation de sacs cabas « les Marchés de Sologne » diffusés par les commerçants non sédentaires
- réalisation d'un dépliant affichette
- Réalisation d'une signalétique d'entrée de ville « Les Marchés de Sologne »



Volet opérationnel – La dynamisation des marchés  
**Action 2.10. Soutien à la création de Halles pour les marchés existants**



**Objectif**

- Aménager des espaces à forte image pour accueillir de nouvelles offres alimentaires le jour du marché sur les marchés de proximité du Pays (Jouy le Potier, Sandillon, Tigy...).

**Communes concernées**

- Jouy le Potier, Sandillon, Cléry-Saint-André et Tigy.

**Maitre d'œuvre**

commune

**Descriptif**

- **Implantation de halles ou marché couvert pour améliorer l'attrait des marchés existants en toute saison et le confort d'achat au consommateur.**

Structure simple et ouverte limitée à une couverture soutenue par des piliers. Cette typologie de bâti permet une utilisation multifonctions de l'espace (marché, animation...) sur une surface et un emplacement à déterminer selon la taille du marché.

**Approche budgétaire**

	Dépenses		Recettes	
Tranche 1	Création de 2 halles	140 000 €	FISAC	42 000 €
			Communes	98 000 €
	<b>Total</b>	<b>140 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>140 000€</b>



## Le management du dispositif OCM



## Volet management du dispositif

### Action 3.1. L'animation du dispositif



#### Constat

La réussite de l'opération passe par la mise en place d'une organisation adaptée au territoire et aux spécificités du programme d'action.

#### Proposition

- Maître d'Ouvrage : Pays Sologne Val Sud
- Animation : recrutement d'un animateur avec pour fonction de coordonner les actions et les acteurs.
- Communication :
  - Un site Web d'information attaché au site territoire, aux sites EPCI et Compagnies Consulaires.
  - Une lettre d'information diffusée dans les lieux publics deux fois par an.
  - Un dépliant d'information sur les aides directes.

#### Approche budgétaire

	Dépenses		Recettes	
Tranche 1	Animateur	34 000 €	FISAC	15 000 €
	Frais	3 500 €	Pays	33 000 €
	Communication	10 500 €		
	<b>Total</b>	<b>48 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>48 000 €</b>



Volet collectif

---

Synthèse financière

# Financement tranche 1



Action	Dépenses subvention.	Financement						
		Etat / FISAC	EPCI ou communes	Pays	CCI CMA	Prof.	CG	Maitre d'œuvre
<b>Action 2.1. Développement des entreprises alimentaires</b>	13 500 € HT	6 750 € HT		4 050 € HT		2 700 € HT		CMA du Loiret
<b>Action 2.2. La transmissibilité des entreprises alimentaires</b>	6 750 € HT	3 375 € HT			3 375 € HT			CMA du Loiret
<b>Action 2.3. Le réseau « commerce de proximité »</b>	20 170 € HT	10 085 € HT		6 385 € HT	2 700 € HT	1 000 € HT		CCI et CMA du Loiret
<b>Action 2.4. Conseil individualisé</b>	17 100 € HT	8 550 € HT		3 600 € HT	3 750 € HT	1 200 € HT		CCI du Loiret
<b>Action 2.5. L'Etude d'image individualisée</b>	13 350 € HT	6 675 € HT		3 600 € HT	675 € HT	2 400 € HT		CCI du Loiret

# Financement tranche 1



Action	Dépenses subvention.	Etat / FISAC	EPCI ou communes	Pays	CCI CMA	Prof.	CG	Maitre d'œuvre
<b>Action 2.6.</b> La dynamique des unions commerciales	47 000 € HT	23 500 € HT		15 200 € HT	2 700 € HT	5 600 € HT		Pays
<b>Action 2.7.</b> L'implantation en zone d'activités	6 750 € HT	3 375 € HT			3 375 € HT			CMA du Loiret
<b>Action 2.8.</b> La Charte d'enseigne et de façade	60 000 € HT	30 000 € HT	30 000 € HT					Communes concernées
<b>Action 2.9.</b> La promotion des marchés	37 300 € HT	18 650 € HT		11 700 € HT	4 950 € HT	2 000 € HT		Pays
<b>Action 2.10.</b> Soutien à la création de Halles pour les marchés existants	140 000 € HT	42 000 € HT	98 000 € HT					Pays
<b>Action 3.1.</b> L'animation du dispositif	48 000 € HT	15 000 € HT		33 000 € HT				Pays
<b>TOTAL HT</b>	<b>409 920 €</b>	<b>167 960 €</b>	<b>128 000 €</b>	<b>77 535 €</b>	<b>21 525 €</b>	<b>14 900 €</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



# Synthèse financière générale

## Tranche 1 : ORAC



### Volet individuel

Action	Cible	Obj.T1	Tx	Maxi dépenses	Mini dépenses	Montant moyen	Total T1	Volume d'aides
<b>TOTAL</b>	<b>611</b>	<b>52</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>905 000 €</b>	<b>254 500 €</b>

### Volet collectif

Action	Dépenses subvention.	Etat / FISAC	EPCI ou communes	Pays	CCI CMA	Prof.	CG	Maitre d'œuvre
<b>TOTAL HT</b>	<b>409 920 €</b>	<b>167 960 €</b>	<b>128 000 €</b>	<b>77 535 €</b>	<b>21 525 €</b>	<b>14 900 €</b>	<b>-</b>	<b>-</b>